

# Mairie du 15<sup>e</sup> - Lecourbe

tarifs au 01/01/2025

## HORAIRES

		
15 mn	1,15 €	0,40 €
1h	4,60 €	1,60 €
3h	13,80 €	4,80 €
heure supp.	4,60 €	1,60 €
De 9h à 24h	41,40 €	14,40 €
Indemnité forfaitaire <sup>(1)</sup>	41,40 €	14,40 €

## FORFAITS<sup>(2)</sup>

		
A retirer à l'accueil à votre arrivée		
Week-end <sup>(3)</sup> (vend 14h à lun 9h)	57,00 €	20,00 €
2 jours <sup>(4)</sup>	82,00 €	29,00 €
3 jours <sup>(4)</sup>	94,00 €	33,00 €
1 semaine <sup>(4)</sup>	143,00 €	50,00 €
2 semaines <sup>(4)</sup>	199,00 €	70,00 €

## ABONNEMENTS

### PLACE LIBRE

			 Pass 2RM	GPL <sup>†</sup>	  3m <sup>(6)</sup>  
Mensuel	253,00 €	88,00 €	70,00 €	177,00 €	126,00 €
Trimestriel	721,00 €	250,00 €	199,00 €	504,00 €	360,00 €
Annuel	2530,00 €	880,00 €	700,00 €	1770,00 €	1260,00 €
Annuel <sup>(5)</sup> prélevé mensuellement	231,00 €	81,00 €	-	162,00 €	115,00 €

### RÉSIDENTS PETITS ROULEURS EN PLACEMENT LIBRE<sup>(7)</sup>

	 Min.	 Max.	 Min.	 Max.
Mensuel	151,00 €	202,00 €	52,00 €	70,00 €
Trimestriel	408,00 €	545,00 €	142,00 €	190,00 €
Annuel	1510,00 €	2020,00 €	520,00 €	700,00 €
Annuel <sup>(5)</sup> prélevé mensuellement	138,00 €	185,00 €	48,00 €	64,00 €

### PLACE RÉSERVÉE

	
Mensuel	316,00 €
Trimestriel	902,00 €
Annuel	3160,00 €
Annuel <sup>(5)</sup> prélevé mensuellement	289,00 €

### VÉLO

Mensuel	12,00 €
Trimestriel	26,00 €
Annuel	78,00 €

Tarifs TTC au 01/01/2025 sous réserve de disponibilité. Toute période commencée est due intégralement. \* Tarifs applicables sur présentation au local d'accueil du parking de la carte mobilité inclusion (CMI) mention «stationnement», ou carte européenne de stationnement pour personnes handicapées et de votre ticket de stationnement. <sup>(1)</sup> Tout usager stationnant un véhicule en contravention avec le règlement intérieur (stationnement sur un emplacement non autorisé, sur l'emplacement d'un tiers, sur deux emplacements etc...) ou ne pouvant justifier de son titre de stationnement (ticket perdu, badge) est redevable d'une indemnité forfaitaire d'occupation sans droit, au tarif indiqué, pour toute période indivisible de 24h à compter de la constatation des faits. <sup>(2)</sup> Tout dépassement de forfait sera facturé sur la base des premières tranches de la grille tarifaire en vigueur. <sup>(3)</sup> Entrée et sortie multiples. <sup>(4)</sup> Date à date, entrées et sorties multiples. <sup>(5)</sup> Prix par mois, prélèvement automatique obligatoire. <sup>(6)</sup> Hors recharge électrique. <sup>(7)</sup> Réduction en fonction du nombre de sorties du véhicule.

Toutes nos coordonnées, parkings et tarifs sur [www.saemes.fr](http://www.saemes.fr)